

Regards

sur Anjou

Volume 32, numéro 4 — Mai 2005

Surveillez les prochaines éditions de votre bulletin *Regards sur Anjou* pour obtenir plus de détails sur la programmation du 50^e anniversaire d'Anjou.



50 Anjou
1956 - 2006



De gauche à droite, à l'avant : MM. Pablo Rodriguez, député d'Honoré-Mercier, et André St-Laurent, membre du conseil d'administration de la Corporation du 50^e anniversaire d'Anjou; M^{me} Johanne Beaulieu, finaliste; MM. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou et conseiller de la Ville; Jocelyn Chevalier, concepteur du logo du 50^e anniversaire d'Anjou et lauréat du premier prix; et M^{me} Andrée Hénauld, conseiller d'arrondissement. À l'arrière-plan : MM. Carol Beupré, conseiller de la Ville; Jean-François Girard, finaliste; Denis Risler, président du conseil d'administration de la Corporation du 50^e anniversaire d'Anjou; et M^{me} Lise Thériault, députée d'Anjou.



«L'album-souvenir offrira une occasion exceptionnelle aux familles, aux organismes, aux industries et aux commerces d'y inscrire un moment de leur histoire.»

M. Denis Risler

50^e anniversaire d'Anjou

Le compte à rebours est commencé!

Le comité organisateur du 50^e anniversaire d'Anjou a convié les intervenants locaux à un cocktail d'information, le 18 avril dernier, pour amorcer le compte à rebours des festivités, qui se dérouleront tout au long de l'année 2006.

Les élus de l'arrondissement étaient présents pour l'occasion, dont le maire, M. Luis Miranda, qui s'est empressé de remercier M. Denis Risler, président du conseil d'administration de la Corporation du 50^e anniversaire d'Anjou. «Denis est venu me proposer d'organiser les fêtes du 50^e anniversaire d'Anjou. Très convaincant, il était visiblement prêt à relever ce défi. Sa vision et le fonctionnement qu'il a proposé pour les fêtes du 50^e anniversaire m'ont rapidement convaincu du bien-fondé de cette initiative.»

Lors de ce cocktail, le comité organisateur du 50^e anniversaire a lancé un appel aux organismes et à la communauté d'affaires d'Anjou pour qu'ils participent aux célébrations. «Cette fête est la nôtre», a souligné M. Risler. «Elle n'est pas destinée uniquement à quelques privilégiés, mais à toute notre communauté, y compris à nos organismes et à nos gens d'affaires. Chacune et chacun se reconnaîtra dans cette grande célébration d'Anjou.» La soirée a aussi été l'occasion de dévoiler le logo soulignant le 50^e anniversaire d'Anjou. Il s'agit d'une œuvre de, M. Jocelyn Chevalier créée dans le cadre d'un concours populaire auquel plus de 40 Angevines et Angevins ont participé.

Une programmation qui promet

Sans en connaître tous les détails, on peut affirmer que le calendrier du 50^e anniversaire d'Anjou permettra à chacune et à chacun de célébrer comme il se doit. On a déjà prévu une exposition de photos anciennes, une soirée gastronomique, un carnaval d'hiver, un tournoi de golf, un grand bal et, bien entendu, une semaine de festivités sous un grand chapiteau.

S'inscrire dans l'histoire d'Anjou

Le comité organisateur du 50^e anniversaire a trouvé une idée originale pour conserver un souvenir impérissable des cinq premières décennies de l'histoire d'Anjou. Il s'agit de la création d'un album-souvenir qui offrira une occasion exceptionnelle aux familles, aux organismes, aux industries et aux commerces d'y inscrire un moment de leur histoire.

Témoignage de notre communauté, cet album-souvenir rappellera les grands moments de l'histoire d'Anjou. Pour y participer, la famille ou l'organisme intéressé peut acheter une ou plusieurs pages, dans lesquelles on trouvera des textes qui relateront la vie, les œuvres, les réalisations et les événements qui ont marqué leur histoire, le tout accompagné de photos appropriées. Le coût d'une page est de 125 \$, et le souscripteur recevra gratuitement un exemplaire de l'album-souvenir. Par ailleurs, des exemplaires supplémentaires seront vendus 50 \$ l'unité. Notez qu'il n'y aura aucune publicité dans l'album. Aux dires des dirigeants, il s'agit d'un cadeau-souvenir que l'on se donne les uns aux autres!

Pour en savoir plus ou pour réserver une ou plusieurs pages dans l'album-souvenir du 50^e anniversaire d'Anjou, communiquez avec l'un ou l'autre des membres du comité: M^{mes} Madeleine Tremblay au 514.352.2248; Micheline Risler au 514.351.8611; Nathalie Riopel au 514.493.1281, poste 324; ou M. Denis Raymond au 514.493.8082.

Assistez à la soirée d'information, le 31 mai à 19h, à la salle d'animation, au 7500, avenue Goncourt.



Anjou
Montréal 

Bureau du citoyen

Vos élus vous invitent à venir les rencontrer au bureau du citoyen pour discuter de tout sujet concernant votre arrondissement. Ils se feront un plaisir de prendre note de vos suggestions, de vos demandes et de vos commentaires.

Pour les rencontrer, vous pouvez vous rendre, sans rendez-vous, à la mairie de l'arrondissement, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, entre 9h et midi.

Samedi 14 mai:
Andrée Hénault,
conseiller d'arrondissement

Samedi 28 mai:
Carol Beaupré,
conseiller de la Ville

Samedi 4 juin:
Luis Miranda,
mire de l'arrondissement et
conseiller de la Ville



Prochaine séance du conseil d'arrondissement

Elle aura lieu le mardi 7 juin prochain, à compter de 19h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.



Fermeture des bureaux administratifs

La population de l'arrondissement d'Anjou est priée de noter que les bureaux administratifs, ainsi que la bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale, seront fermés le 23 mai 2005 à l'occasion de la Journée nationale des Patriotes.



Dernier versement des taxes municipales

La deuxième et dernière échéance pour acquitter le compte de taxes municipales est le 1^{er} juin 2005. Tout versement fait après cette date entraîne des frais d'intérêt et une pénalité. Les contribuables angevins, comme tous les contribuables montréalais, peuvent acquitter leurs comptes de taxes par la poste, dans une mairie d'arrondissement ou dans la plupart des institutions financières.



Attention, fête des Pères le 19 juin prochain

Bonne fête, chers papas!

L'arrondissement d'Anjou adresse ses vœux les plus chaleureux aux papas à l'occasion de la fête des Pères.

Flambeau de l'Est

Témoin de l'histoire d'Anjou



L'arrondissement d'Anjou a officiellement accueilli la collection des livres reliés renfermant tous les numéros de l'hebdomadaire du *Flambeau de l'Est* publiés entre 1963 et 2003. La remise de ces documents a été faite le 23 mars dernier, dans le cadre d'une cérémonie toute particulière, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement et conseiller de la Ville, M. Carol Beaupré, conseiller de la Ville, et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, ont reçu les représentants de l'hebdomadaire, dont MM. Sébastien Nadeau, éditeur et directeur du district est, et Jean Touchette, directeur du développement des affaires et adjoint de l'éditeur. On a servi un vin d'honneur et procédé à la signature officielle du livre d'or. Tous ont échangé, avec enthousiasme, de nombreux souvenirs en parcourant les documents. « Cette collection est précieuse, car le *Flambeau de l'Est* est un témoin privilégié du développement d'Anjou depuis plusieurs décennies », a déclaré M. Miranda. Cette collection est disponible pour consultation sur place à la bibliothèque Jean-Corbeil.

Photo du haut : M^{mes} Christianne Rondeau, Andrée Hénault, Linda Lafrenière et M. Luis Miranda, de l'arrondissement d'Anjou, ont revisité le passé avec plaisir.

Photo du bas : M. Sébastien Nadeau, éditeur et directeur du district est du *Flambeau de l'Est*.



Message de Luis Miranda

**Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal**

L'environnement, au cœur des préoccupations angevines

En parcourant ce numéro du bulletin *Regards sur Anjou*, vous constaterez que de nombreuses mesures environnementales ont été mises en application dans notre arrondissement. Qu'il s'agisse de l'entretien des pelouses sans pesticides, de la collecte des rebuts domestiques dangereux, du grand ménage du printemps, des biopesticides ou du compostage domestique, l'arrondissement d'Anjou et sa population se préoccupent des enjeux environnementaux. Leur intérêt pour ces questions les honore et démontre qu'ils ne sont pas différents de la grande majorité des Canadiens et des Québécois qui, selon les plus récents sondages, mettent l'environnement en tête de leurs priorités.

Les projets et les programmes environnementaux auxquels nous vous invitons à participer visent à intervenir sur plus d'un front pour réduire l'enfouissement, protéger la santé de chacun et embellir nos milieux de vie. Ce sont des moyens efficaces et précieux, car ils permettent de protéger notre qualité de vie collective.

Je vous invite à prendre connaissance des importantes informations présentées dans cette édition du bulletin municipal et vous souhaite un agréable printemps à Anjou.



Services aux entreprises

Deux nouveaux immeubles industriels jumelés Di Lillo Construction et BoulonsPlus investissent 2 M\$

Le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda, a visité récemment le chantier de deux immeubles industriels jumelés sur le boulevard Métropolitain Est. Au numéro civique 9701, Di Lillo construction sera propriétaire d'un espace locatif d'une superficie de 32 870 pi². En juin prochain, une entreprise bien implantée à Anjou, BoulonsPlus, occupera quant à elle le local voisin, au 9651, boulevard Métropolitain Est. Avec ses 19 700 pi², les nouvelles installations donneront davantage d'espace à cette entreprise, qui se spécialise depuis plus de dix ans dans la distribution de boulons, d'attaches et de vis. La valeur totale du projet est estimée à 2 M\$.

M. Antonio Di Lillo, président de Di Lillo Construction, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, M^{me} Isabelle Cousineau, responsable aux finances de BoulonsPlus et M. Jean Cousineau, président de BoulonsPlus. M. Maxime Cousineau, responsable des achats chez BoulonsPlus, était absent au moment de la visite du chantier.



Un premier conseil d'administration pour le CLD d'Anjou

Le Centre local de développement (CLD) d'Anjou a tenu sa première assemblée générale annuelle, le 30 mars dernier, à la mairie d'arrondissement. À cette occasion, les membres présents ont élu les officiers du conseil d'administration : M. Luis Miranda (président), M. Raymond Perreault (vice-président), M^{me} Lise Séguin (secrétaire) et M^{me} Annick Paquet (trésorière).

Président du nouveau CLD, le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda, entrevoit l'avenir du CLD d'un très bon œil. « Je n'ai qu'à penser à tout ce que notre communauté d'affaires et notre personnel du service aux entreprises ont accompli ces dernières années pour être très optimiste, a-t-il commenté. Le rôle du conseil d'administration consistera à soutenir notre équipe de conseillers et l'entrepreneuriat local, pour en faire profiter l'ensemble de la population. »



Les membres du conseil d'administration du CLD, de gauche à droite sont : M. Mario Juneau, directeur des opérations, Atelier Abaco inc., M^{me} Pauline Lefebvre, directrice du Regroupement de l'Est, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Sylvain Michaud, directeur de comptes Desjardins - Centre financier aux entreprises de l'Est de l'île de Montréal, M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, M. Luis Miranda, maire d'arrondissement, M^{me} Lise Séguin, directrice générale adjointe, Commission scolaire de la Pointe-de-l'île, M. Raymond Perreault, président Les Chaînes de Traction Québec ltée, M^{me} Annick Paquet, directrice de comptes, RBC Banque Royale, M^{me} Brigitte Tremblay, attachée politique de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et députée d'Anjou, M^{me} Lise Thériault, et M. Claude Héroux, chef de division Aménagement urbain, génie et services aux entreprises.

Recensement des commerces et des industries

À compter du début juin 2005, l'arrondissement d'Anjou procédera au recensement annuel des entreprises de son territoire. Deux travailleurs étudiants, embauchés par l'arrondissement, visiteront chacun des commerces et chacune des industries d'ici la fin du mois d'août. Ils seront munis d'une carte d'identité et d'une lettre de présentation, documents qui confirmeront leur mandat. L'arrondissement d'Anjou tient à remercier les entreprises de leur collaboration habituelle et compte sur elles pour assurer le succès de cette importante opération visant à mieux connaître ces sociétés qui contribuent à notre dynamisme économique.

Aménagement urbain

Plus de 3,4 M\$ pour la réfection du réseau routier

Le conseil d'arrondissement a adopté un règlement d'emprunt qui permettra, entre autres, d'effectuer des travaux de réfection routière dans la plupart des quartiers d'Anjou. Plus de 3,4 M\$ seront investis pour améliorer la qualité de différentes voies de circulation dans l'arrondissement. Le règlement permettra aussi d'adapter les feux de circulation aux normes en vigueur. Parmi les artères concernées par ces travaux, mentionnons les suivantes:

- avenue de Beaufort;
- place de Louresse (2);
- intersection des boulevards Châteauneuf et Roi-René;
- avenue Thames;
- avenue Verneuil (aqueduc, égout et pavage).

Les travaux devraient commencer au cours des prochaines semaines. Soyez attentifs aux panneaux de signalisation et redoublez de prudence à proximité des chantiers routiers.



Collecte de branches

Cette année, la collecte printanière des branches d'arbres aura lieu du 24 au 27 mai et du 30 mai au 3 juin, entre 8 h 30 et 16 h. Pour faciliter le travail des préposés à la collecte, il suffit d'observer les règles suivantes :

- inutile d'attacher les branches en fagots de moins de 1,2 m de longueur; apportez les branches à déchiqueter à l'avant de l'édifice ou de la résidence;
- placez l'extrémité coupée des branches du côté de la rue;
- assurez-vous que les branches n'empiètent ni sur le trottoir ni sur la rue;
- faites en sorte que le diamètre du tronc n'excède pas 15 cm (6 po), une dimension qui correspond à la capacité maximale de la déchiqueteuse.

Les citoyens qui ont des branches à faire ramasser sont priés d'en informer la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, en téléphonant au 514.493.5130. Le service de collecte des branches est offert sur demande seulement. Notez qu'une autre collecte est prévue pour l'automne prochain.



Nouveau règlement sur l'utilisation des pesticides

Le 26 avril marquait l'entrée en vigueur du Règlement sur l'utilisation des pesticides de la Ville de Montréal, adopté sans amendement par le conseil d'arrondissement d'Anjou le 1^{er} juin 2004. Bien qu'il interdise toute utilisation de pesticides à l'extérieur des bâtiments, ce règlement ne proscrit aucunement le recours à des solutions de rechange écologiques pour obtenir, entre autres, une pelouse verte cet été.

Des choix sans danger

Ainsi, vous pouvez utiliser certains produits non toxiques, autorisés partout et en tout temps. Il s'agit des biopesticides reconnus par l'Agence fédérale de réglementation de la lutte antiparasitaire, des huiles minérales ou des ingrédients actifs autorisés à l'annexe II du Code de gestion des pesticides.

La tonte stratégique

La hauteur de tonte idéale de la pelouse est de 6 à 7,5 cm (2,5 à 3 po). Une pelouse de cette hauteur aura un système racinaire plus profond et résistera mieux à la sécheresse.



En outre, elle absorbera plus facilement les éléments nutritifs et comportera 50% à 80% moins d'herbes indésirables.

Mélange maison à vaporiser

Dans un mélangeur, incorporez un bulbe d'ail complet, un petit oignon, 15 ml de poivre de Cayenne et un litre d'eau. Mélangez bien, puis laissez reposer une heure pour que les matières en suspension puissent se déposer. Passez à travers un filtre à café, puis ajoutez 15 ml de savon liquide. Versez dans un vaporisateur, et utilisez au besoin contre les insectes indésirables.

Collecte itinérante des résidus domestiques dangereux

Les résidentes et les résidents d'Anjou pourront se débarrasser de leurs résidus domestiques dangereux (RDD) le samedi 2 juillet, de 9 h à 17 h, au parc Roger-Rousseau, au 7501, avenue Rondeau. Veuillez garder vos RDD en lieu sûr jusqu'à la prochaine collecte.

Matières acceptées

Voici des exemples de RDD admissibles :

Aérosols : Bonbonnes ou contenants sous pression de divers produits (butane, insecticides, mousse isolante, huiles pénétrantes).

Acides : Poli à métal, pâte à souder, teintures pour le bois, engrais, désinfectants.

Bases : Produits pour déboucher les conduits de plomberie, produits pour la photographie, mercure des thermomètres ou des fluorescents, nettoyants à tapis et vitres, détergents contenant des phosphates, certains produits nettoyants à base d'ammoniaque.

Batteries d'auto

Cyanure : Poison à rats.

Huiles usées : Huiles à friture, huiles pour les automobiles (freins, moteur, transmission).

Médicaments

Oxydants : Poudre à récurer, chlore pour piscines, peroxyde d'hydrogène.

Peintures : Apprêts, enduits protecteurs, teintures, vernis et peintures (latex, huile, antirouille).

Pesticides : Insecticides, herbicides, fongicides.

Piles : Alcalines ou au nickel-cadmium.

Propane : Bonbonnes pleines ou vides.

Solides et liquides organiques : Cire à plancher, varsol, combustibles solides, encre, colle, goudron à toiture, graisse à moteur, poli à meubles, résine liquide.

Solvants : Dissolvant de vernis à ongles, antigel, décapant, diluant à peinture, essence, lave-glace, carburant de lampes à l'huile, combustible à fondue, térébenthine.

Attention! Le mercure doit se trouver dans un contenant hermétique et scellé. Il doit aussi être recouvert d'eau pour éviter qu'il s'évapore.

Les huiles usées, les médicaments et les seringues peuvent aussi être apportés à d'autres endroits :

- apportez les huiles usées dans les magasins CanadianTire;
- rapportez les médicaments périmés dans les pharmacies;
- remettez les seringues à votre CLSC (dans un contenant en plastique muni d'un couvercle).





Soirée d'information sur le compostage

Le compostage domestique est de plus en plus populaire auprès des Angevines et des Angevins. En effet, un nombre croissant d'entre eux récupèrent les matières organiques résiduelles pour en faire du compost, qu'ils utilisent dans leurs jardins, leurs potagers et leurs plates-bandes. Moins de matières organiques dans les installations sanitaires signifie un traitement moins coûteux des eaux usées. Et moins de matières organiques dans les déchets domestiques représente une diminution des coûts d'enfouissement.

Une séance d'information sur le compostage domestique est organisée par l'arrondissement d'Anjou. Elle aura lieu le mercredi 15 juin, de 19h à 22h (environ), au deuxième étage du Centre Roger-Rousseau, au 7501, avenue Rondeau. Bon nombre de questions, dont les suivantes, seront abordées à cette occasion. Pourquoi composter? En quoi consiste la méthode? Que peut-on composter? Etc.

Un bac à bas prix!

Les personnes intéressées pourront se procurer un bac à compost d'une capacité de 300 litres, au prix réduit de 34,50\$, toutes taxes incluses (prix régulier: 80\$). Ces bacs en plastique recyclé sont garantis 10 ans. Pour en acheter un lors de la séance d'information du 15 juin, remplissez le coupon ci-joint et retournez-le, avant le 3 juin 2005, à l'adresse suivante, accompagné d'un chèque de 34,50\$ à l'ordre de la Ville de Montréal.

Arrondissement d'Anjou — Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises
7171, rue Bombardier, Anjou (Québec) H1J 2E9

Pré-inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. (dom.) : _____

Tél. (bur.) : _____

Nbre de personnes présentes : _____

* Il n'est pas nécessaire de remplir le coupon pour participer à la séance d'information. Toutefois, le nombre de places étant limité, les premiers arrivés seront les premiers servis. Renseignements : Louis Desjardins, au 514.493.5134.

Hommage aux bénévoles angevins

« Un hommage largement mérité »

Luis Miranda

Le 21 avril dernier, lors d'une cérémonie tenue à la Galerie d'art Goncourt dans la foulée de la Semaine nationale de l'action bénévole, l'arrondissement d'Anjou a rendu hommage aux organismes communautaires angevins.

L'arrondissement a remis des plaques commémoratives aux organismes qui célébreront 25 à 30 ans d'existence en 2005, et à deux autres qui fêtent plus de 35 années d'action bénévole. « L'arrondissement d'Anjou est très heureux, et s'estime même privilégié, de pouvoir compter sur la contribution importante de ses organismes », a déclaré le maire de l'arrondissement, M. Luis Miranda. « Le travail qu'ils accomplissent auprès de nos concitoyennes et de nos concitoyens, jour après jour, a une valeur inestimable. L'hommage que nous leur rendons est largement mérité. »

L'animatrice de la soirée, la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou, M^{me} Hélène Bouchard, a rendu un vibrant hommage aux organismes, en rappelant qu'Anjou comptait 65 associations

reconnues sur son territoire, au sein desquelles plus de 1 000 bénévoles s'activent. « Vous êtes uniques et votre implication est remarquable, a-t-elle dit. Membre de conseil d'administration ou organisateur d'activités, entraîneur sportif ou aidant auprès d'une personne dans le besoin... vous changez la vie des personnes qui vous entourent. »

Des remerciements en appellent d'autres

Les bénévoles et l'arrondissement d'Anjou remercient à leur tour les employés de CSLDS pour leur soutien. Merci de nous aider à faire d'Anjou un arrondissement au visage humain, où prime la qualité de vie.

N'apparaissent pas sur les photos les organismes suivants:

- l'Association de soccer Anjou;
- l'Association catholique italienne;
- le CPE Des Roseraies;
- Al-Anon;
- Alcooliques anonymes.



1^{re} rangée (avant) : M^{mes} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, Lise Gendron, Popote roulante Anjou, Colette Langlais, Cercle amitié Anjou, et M. Jean-Paul Viau, Club de bridge Anjou.

2^e rangée (arrière) : MM. René Arsenaault, Association de hockey mineur Anjou, Philippe Veillette, Club photo impression, M^{me} Jocelyne Martinez, CPE les P'tits cœurs, MM. Robert Brodeur, Jardin Roi-René, et Luis Miranda, maire d'arrondissement.



M^{mes} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, Hélène Bouchard, Conférence St-Vincent-de-Paul St-Conrad, et M. Luis Miranda, maire d'arrondissement.



1^{re} rangée (avant) : M^{mes} Madeleine Filiatrault, Association récréative personnes âgées Anjou, Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, Berthe Dingle, Service bénévole d'entraide Anjou, et M. Roger Duplantie, Service d'aide communautaire Anjou.

2^e rangée (arrière) : MM. Claude Allard, Club Anjou Tae Kwon Do, André Baillargeon, Club santé sport Anjou, Christian Perrault, Scouts de St-Conrad, Luis Miranda, maire d'arrondissement, et Jean-Claude Bouffard, Association balle-molle hommes.



Quelques employés de CSLDS (1^{re} rangée à l'avant) : M^{mes} Manon Miousse, agent de développement, Diane Chevrette, agent de développement, Hélène Bouchard, directrice, Sonia Gravelle, agent de développement, et Nicole Lévesque, agent de liaison.

2^e rangée (arrière) : M. Ivan Filion, chef division bibliothèque, M^{mes} Linda Lafrenière, chef division administration et logistique, Nicole Dion, secrétaire, Sylvie Ouimet-Rodriguez, secrétaire, et Christianne Rondeau, chef division programmes et soutien aux organismes.

Geneviève Plante nous fait honneur au XVII^e Gala du Mérite sportif



M^{mes} Geneviève Plante et Hélène Bouchard

La Commission sports et loisirs de l'Est de l'île de Montréal, région Bourassa, a souligné l'excellence de nos athlètes régionaux à l'occasion du XVII^e Gala du Mérite sportif, qui a eu lieu le 18 février dernier. L'arrondissement d'Anjou tient à rendre hommage aux athlètes, dont on a souligné les efforts et les performances, et plus particulièrement à Geneviève Plante. Cette jeune Angevine, qui évolue au sein du club de volleyball Mystik Bourassa, a remporté la palme dans la catégorie athlète-élève chez les 14 ans et moins. Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations et lui souhaitons de continuer à se distinguer, tant à l'école que sur le court.

Jeux de Montréal 2005

Des athlètes angevins se démarquent

Lors de la 28^e édition des Jeux de Montréal, du 1^{er} au 3 et du 8 au 10 avril derniers, nos jeunes athlètes angevins se sont illustrés en remportant un total de 32 médailles.

Bravo à tous et à toutes!

Voici le tableau des médailles décernées à nos jeunes

Judo

9 médailles d'or, 4 d'argent et 2 de bronze

Combat

Or: David Bombardier, Kristina Dejean, Félix Martiel, André Noguera, Cynthia St-Jean, Amanda Noguera

Argent: Elena Guglielms, Madeleine Therrien et Louis-Philippe Paris

Bronze: Walid Messame et Tai Phan

Technique

Or: Jean-Simon Chainey-Maheux et Jérémy Benoit, William Sutton et Samuel Bégin Boulez, Antoine Lachance et Guillaume Fauteux

Argent: Lee-Anne Aridou-Julien et Caroline Benoit

Patinage artistique

4 médailles d'or, 4 d'argent et 5 de bronze

Or: Guilia Marsili, Joanie Duchesnes, Sophie Laurence Langford et Maegan Continelle

Argent: Roxanne Rioux, Jessica Doan, Sarah Colatruglio et Anthony Comtois

Bronze: Vanessa Bétancour Avelar, Emilie Hamel, Jessika Janyk, Virginie Sirois et Andréa Girard

Badminton

1 médaille de bronze

Bronze: Double masculin: Alexis Grignon et Karim Mili

Soccer

1 médaille d'argent et 1 bronze

U-10 garçons

Argent: Frédéric Mercier, Steven Gagné, Hugo Martineau, André Boulanger, Jason Ruffolo, Maxime Lortie, Charles-Alexandre Fabien, Derek Spaziana, Meddy Moyenge, Giovanni Lampasona, Mastanabal Kacher, Gabriel Montali, Andrea Battista, Félix Martiel, Francois Desjardins, Ziko Boukched, James Bayard

U-10 filles

Bronze: Roxane Landry, Justine Daigneault, Elena Morissette, Justine Roy-Bénard, Jessica De Francesch, Mathilde Piché-Rivest, Adryanna Dorismond-Rodrigue, Alyssa Bruni, Ashley Pierre-Louis, Virginie Ménard-Ouellette, Christina Scalia, Katie Barraso, Emilie Corbeil, Vibianne Dorval, Diana Di Paolo

Hockey sur glace

1 médaille de bronze

Bronze: Samuel Alarie, Fanny Boily-Salvas, Jonathan Champagne, Grégoire Choukevitch, Étienne Deslauriers, Nicolas Gallant, Francis Langlois-Bélanger, Francois-Xavier Leduc, Matthew Mrin-Pereira, Gabriel Rivard, Adrien Roy, Benoit Vanier



Et les gagnants du Concours de décorations de Noël 2004 sont...

Le Comité d'embellissement de l'arrondissement est heureux de souligner le magnifique travail des gagnants du Concours de décorations de Noël 2004. Cette 17^e édition, à laquelle toutes les citoyennes et tous les citoyens étaient conviés à participer, a remporté un vif succès.

Dans le cadre d'une cérémonie, tenue le 1^{er} avril dernier, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement et conseiller de la Ville, M. Carol Beaupré, conseiller de la Ville, et M^{me} Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, ont remis une plaque commémorative à chacun des nombreux gagnants. Voilà une activité qui nous fait rêver au temps des fêtes, même l'été!

District 1

M^{me} Liette Marinelli et M. Richard Lapérière
9231, avenue Thérèse-Casgrain

M. Alfonso Carpinelli
7241, avenue Fontevault

District 2

M^{me} Rita et M. Guerrino Mancini
9020, boulevard Les Galeries d'Anjou

M^{me} et M. Dominico Spadafora
8371, avenue André-Laurendeau

District 3

MM. Gaétan Villeneuve et Claude L'Héroult
7260, avenue de Beaufort, app. 602

M. Serge Tremblay
6099, boulevard Les Galeries d'Anjou

District 4

M^{me} Lucie et M. Michel Farmer
6212, place Des Pignerolles

M^{me} Françoise et M. Yvon Marois
6204, place Des Pignerolles

M^{me} Claudette et M. Michel Clément
8251, avenue Curé-Clermont

M^{me} Madeleine et M. Raymond Richard
7020, avenue Goncourt

District 5

M. Jean-Marc Poupart
7962, avenue Candes

M^{me} Michèle Zammit
8310, place Montrichard

M^{me} Yvonne Leblanc
7720, avenue Avrillé

District 6

M^{mes} Eugénia et Maria Augusto
7883, avenue de Nantilly

M^{me} Elena et M. George Mirea
8347, place Croissy

District 7

Danny, Sylvain et Valérie Lafèche
5273, boulevard Roi-René

M^{me} Francine et M. Jacques Jodoin
8659, avenue Éric

District 8

Restaurant Bouf Vit
7655, boulevard Roi-René

M^{me} Lucie Braga et M. José Pires
7201, boulevard Roi-René

M^{mes} Johanne Brazeau et Thérèse Breton
8827, boulevard Châteauneuf




District 5



Districts 1,2 et 3 



Districts 6 et 7 




Districts 4 et 8



De gauche à droite, à l'avant: M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement et conseiller de la Ville, M^{mes} Jacqueline Lacombe et Thérèse Goyette, membres du Comité d'embellissement, Andrée Hénault, conseiller d'arrondissement, et Diane Chevrette, agent de développement à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. À l'arrière: M. Alain Fraser, président du Comité d'embellissement, M^{mes} Claudette Bélanger et Jeannine Lebire, membres du Comité d'embellissement, et M. Carol Beaupré, conseiller de la Ville.

Heure du conte sur l'herbe

Cet été, la bibliothèque Jean-Corbeil ira à la rencontre des jeunes lecteurs... en herbe! Ainsi, pour profiter du beau temps, les enfants sont conviés au parc Goncourt, à l'ombre d'un arbre, pour écouter de belles histoires et découvrir la variété des livres qui leur sont offerts. C'est un rendez-vous, tous les mardis et jeudis, à 10h, à compter du 7 juin prochain. Pour en savoir plus, composez le 514.493.8260.

Pour un arrondissement propre!

Profitez du retour du beau temps pour procéder au traditionnel grand ménage du printemps. Cette tâche complétée, il faut adopter de bonnes habitudes pour que chacun des quartiers de notre arrondissement demeure propre et agréable à visiter. Prenez connaissance des quelques consignes ci-jointes pour embellir votre milieu de vie.

Sillonnez Anjou à vélo

Tout le monde en piste!

Le réseau cyclable d'Anjou accueille les cyclistes depuis la mi-avril. Plusieurs en ont déjà profité grâce à la collaboration de Dame Nature et aux doux rayons du soleil!

La randonnée à vélo est une activité bénéfique pour la santé et pour le moral. La piste cyclable ajoute à ces bienfaits en vous permettant de découvrir votre arrondissement sous un autre jour, d'autant plus que le circuit a été prolongé de 785 m cette année. Nous tenons toutefois à rappeler aux automobilistes qu'ils doivent respecter les inscriptions sur les enseignes pour assurer la sécurité des cyclistes.

Connaissez-vous Parents-Secours?

Le nouveau Comité Anjou de Parents-Secours a pour mission de rendre les rues plus sécuritaires, en formant un grand réseau de foyers-refuges, où les enfants et les aînés peuvent demander une aide ponctuelle quand ils se sentent en détresse ou menacés. De plus, l'organisme assume un rôle de prévention et d'information. Les foyers-refuges sont accessibles en tout temps. Ils sont identifiés par une affiche particulière, placée dans une fenêtre. Pour vous impliquer au sein du Comité Anjou de Parents-Secours ou pour obtenir des informations, composez le 514.353.8432 ou faites-en la demande en écrivant à l'adresse suivante : parentssecoursanjou@sympatico.ca.

Des travaux d'embellissement... et d'assainissement

Si vous entreprenez vous-même ou mandatez des spécialistes pour l'exécution de travaux sur votre propriété (pose de tourbe, travaux d'asphaltage ou autres), assurez-vous de ne pas utiliser la rue comme dépotoir. Qu'il s'agisse de pierre, de terre ou de tourbe, il est important de ne pas laisser de matériaux dans la rue. Sensibilisez l'entrepreneur que vous avez engagé à cette problématique, par respect pour vos concitoyens.

Passez-vous le test? Vérifiez la justesse de vos habitudes d'embellissement

1. Il m'arrive de jeter des déchets au sol, mais ce ne sont que de petits débris, comme des enveloppes de gomme à mâcher ou un cœur de pomme. OUI NON
2. Parfois, je dépose mon sac d'ordures ménagères dans les poubelles publiques. OUI NON
3. Je recycle tout ce qui est recyclable, après avoir bien rincé chaque contenant. OUI NON
4. J'ai déjà utilisé les poteaux, les lampadaires ou les bancs pour poser une affiche (vente de garage, articles à vendre, chat ou chien perdu). OUI NON
5. Je ramasse toujours les excréments de mon chien quand je l'amène en promenade. OUI NON
6. À l'occasion, je nourris les pigeons, les goélands et les écureuils. OUI NON

1. Bonne réponse: NON. Qu'importe la grosseur du déchet, il ne faut jamais en jeter sur le sol. L'accumulation de petits déchets s'avère aussi problématique que celle de plus gros déchets.

2. Bonne réponse: NON. Déposer vos ordures ménagères dans les poubelles publiques est formellement interdit, et vous expose à une amende.

3. Bonne réponse: OUI. En recyclant le maximum de matières que vous consommez, vous contribuez à réduire les coûts d'enfouissement des ordures ménagères et favorisez un environnement encore plus sain. De plus, pour faciliter la manutention et la récupération, il faut bien rincer les contenants destinés à la collecte sélective.

4. Bonne réponse: NON. Poser des affiches sur le mobilier urbain est proscrit et passible d'amende. De plus, cette mauvaise habitude détériore le paysage urbain. Si vous avez des services à vendre ou un appel à lancer à vos concitoyens du quartier, ayez plutôt recours au journal ou distribuez un dépliant.

5. Bonne réponse: OUI. Inutile de rappeler que les excréments de Fido sont nauséabonds et salissants.

6. Bonne réponse: NON. N'offrez pas de nourriture aux pigeons, aux goélands ou aux écureuils. Leur présence insistante s'avère souvent nuisible. N'ayez crainte, ils ont bien d'autres sources pour s'alimenter que le garde-manger des Angevines et Angevins...

Prenons de bonnes habitudes pour les mois à venir, en maintenant nos terrains dans un état de propreté constante, en enjolivant nos milieux de vie par la plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Faisons-le pour nous, et pour nos concitoyennes et concitoyens. Heureux printemps!

Le jardin botanique de Montréal s'associe à la SHÉVA

Dans la foulée de l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur l'utilisation des pesticides, le service des renseignements horticoles du Jardin botanique de Montréal occupera un kiosque d'information à Anjou, le mercredi 1^{er} juin 2005, au 7130, avenue Goncourt.

Cette activité aura lieu dans le cadre de la vente de vivaces organisée par la Société d'horticulture, d'écologie et de vivaces d'Anjou (SHÉVA). Le kiosque sera ouvert de 14h à 17h, alors que la vente des vivaces se tiendra de 15h à 19h. Des préposés aux renseignements horticoles répondront aux questions des citoyens, proposeront du matériel éducatif, prodigueront des conseils de jardinage, etc. Allez-y faire votre tour!



Bulletin d'information
Regards
sur Anjou

Anjou
Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Groupe Leclair Créacom inc.
Impression: Les impressions IntraMédia
Tirage: 21 500 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone: 514.493.8000
Site Web: anjou.ville.montreal.qc.ca
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2005 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.